

Werk

Titel: Miscellen

Ort: Oppeln

Jahr: 1884

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?345616960_0006|log61

Kontakt/Contact

[Digizeitschriften e.V.](#)
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

✉ info@digizeitschriften.de

Miszellen.

Dr. H. Schweitzer und das Molière-Museum. Mit dem Schöpfer des Molière-Museum ist auch seine Schöpfung dahingeschwunden und jeder Gedanke, dem bisher nicht ohne Erfolg geleiteten Unternehmen neues Leben einzuhauchen, muss als unausführbar betrachtet werden, da die Zahl der ständigen Abonnenten mit Schw.'s Tode sich auf ein Minimum reduziert hat. Es gehört also das Museum, ebenso wie sein Begründer, jetzt der Geschichte an, und beide haben wohl Ansprüche auf ein Wort objektiver Würdigung.

Der ideale Plan, welcher der Schöpfung des „Molière-Museum“ zu Grunde lag, war der des Wettewifers mit dem Shakespeare-Jahrbuche und der Heranbildung eines Molière-Vereins, welcher nach des Meisters Tode das verwaiste Jahrbuch schützen und erhalten sollte. Sehr bald aber zeigte sich diese hochstrebende Absicht als unausführbar, es fehlte eben das Interesse der weiteren Kreise, das sich seit den Zeiten Schlegel's und Tieck's dem britischen Tragöden zu-, von der französischen Dichtung aber abgewandt hat, es fehlte nicht minder die Mitwirkung der namhaftesten Philologen und Litterarhistoriker, deren Domäne nicht gerade die Molière-Forschung zu sein pflegt. So musste das Werk von der Geburtsstunde an mit Nahrungssorgen kämpfen, musste Abonnenten in Kreisen suchen, die nicht eben aus idealen Motiven oder aus Begeisterung für Molière beisteuerten, und trug so den Todeskeim von dem ersten Augenblicke an in sich. Die Reklame, welche die schlechte Presse machte, das Wohlwollen, welches die gute dem schön geplanten Unternehmen entgegnetrug, scheiterten erfolglos an der Zähigkeit, mit welcher der „gebildete“ Deutsche seinen Geldbeutel allen nicht materiellen Dingen verschliesst, und die kleine Schar der Abonnenten, welche sich um das neue Werk gesammelt hatte, war dünn gesät und über alle Himmelsrichtungen zerstreut. Sie hätte nicht einmal ausgehalten, wenn der Herausgeber seinen ursprünglichen Vorsatz, alljährlich drei Hefte à 3 M. vom Stapel zu lassen, durchgeführt hätte; aus Rücksicht auf diese Gäste von der Landstrasse nicht minder, wie aus Mangel an wissenschaftlichen Beiträgen, musste Dr. Schw. sein Werk zu einem „Jahrbuch“ umgestalten, so dass er, in der äusseren Form wenigstens, notgedrungen sich dem „Shakespeare-Jahrbuch“ anschloss. Auch das „Jahrbuch“ bot des Ungleichen und Gelegentlichen allzuviel, war mit Miszellen und Gedichten, wieder der

Eindringlinge von der Heerstrasse wegen, überladen und erfüllte seinen nächsten Zweck, Mittelpunkt der Molière-Forschung zu sein, durchaus nicht. Eine schärfere Kritik, ein tieferes Eindringen in die behandelten Gegenstände hielt der Hsg. — auch in Rücksicht auf die nicht hochzeitlichen Gäste — am liebsten fern, Tadel war verpönt, ein zwar wohlwollendes, aber unwahres Lobsystem beherrschte die sechs Hefte des „Museum“. Wer das nicht, um den Abonnenten zu gefallen, mitmachen wollte, wie Dr. Knörich, Humbert, Verf. dieses u. a., musste sich in reservierter Ferne halten und vor dem dringenden Hilferufe des Hsg. öfters die Ohren mit Wachs verstopfen. So wurde das „Jahrbuch“ zuletzt nur von Dilettanten und Schöngeistern ziemlich nachlässig bedient, und stieg von der relativen wissenschaftlichen Höhe, die es in den ersten Heften einnahm, immer mehr herab.

Und das alles war doch nur im geringsten Masse die Schuld des dahingeshiedenen Herausg., der mit unverdrossener Mühe, durch keine materiellen Opfer abgeschreckt, sein Werk bis in die Nacht der Blindheit und des Todes fortführte. Er wollte eben dem mit vollster Überzeugung und innerstem Herzensdrange verehrten Dichter auch in Deutschland das Bürgerrecht verschaffen, ihn dem ungleich grösseren Britten ebenbürtig zur Seite stellen, und übersah nur, dass zu diesem Plane alle Voraussetzungen bei uns fehlten. Zum Dolmetscher Molière's, wenn man es mit dem wissenschaftlichen Dolmetscher-Examen nicht zu genau nahm, besass er alle Eigenschaften. Der zünftigen Gelehrsamkeit, der religiösen und politischen Ausschliesslichkeit feind, von unbedingtem Indifferentismus in allen kirchlichen Fragen beherrscht, lebte er der Kunst und Gesellschaft und streifte nur von ferne an die engabgeschlossene Fachwissenschaft an. Arzt von Beruf, dachte er über die medizinische Wissenschaft nicht anders als der französische Komödiendichter und entsagte der ärztlichen Wirksamkeit, sobald eine Jahresrente ihm die Mittel zu einem angenehmen, sorgenfreien Dasein gewährte.

Noch sein Begräbnis sollte — eine eigene Fügung des Geschickes — dem Molière's nicht unähnlich sein. Obwohl bis zur Todesstunde dem mosaischen Bekenntnis zugethan, weil es ihm nicht besser und nicht schlechter als die anderen schien, und weil Pflichten der Dankbarkeit ihn zu einem äusseren Festhalten an demselben nötigten, hatte er sich doch jede Rede am Grabe durch seine letzte Willensäusserung verboten. Der jüdische Gemeindevorstand verlegte daher den letzten Gang auf die Mittagszeit und machte so den zahlreichen Freunden und Verehrern des Dahingeshiedenen eine Teilnahme schwer möglich. Eine kleine Schar nur, Christen und Juden im Gemisch, begleitete den Sarg des vielgeliebten Mannes zum Friedhofe. Seine letzte Lebensaufgabe, die Begründung eines Molière-Vereins und die Sicherung seines Museums sollte der hochsinnige Kämpfer für das Gute und Schöne nicht erfüllt sehen, und noch in der Todesstunde musste er sich an zweifelhafte Hoffnungen klammern, deren Nichtigkeit seine scharfe Menschenkenntnis bei ernster Prüfung sicher durchschaute.

Die zahlreichen Abonnenten von der Landstrasse, deren Namen am Schluss der letzten Hefte des „Museum“ prangten, verliessen wie die Ratten das sinkende Schiff und sandten zum Teil noch das letzte Heft zurück, dessen Vollendung mit der Todesstunde des Hsg. fast zusammenfiel. Und wer die Dinge anders auffasst, als der ideal gesinnte Schöpfer des Molière-Jahrbuches, wird um Molière's willen es preisen, dass dieser Schutzverein sich zerstreut, dass ebenso keine ge-

lehrte Clique im Schatten von Molière's Ruhm sich behäbig ausgestreckt hat. Anerkennung ungeschmälerter Art gebührt nichts destoweniger dem, der noch im Greisenalter, wo der Idealsmut des Lebens und Strebens sonst entschwindet, einem so edel gemeinten Ziele nachgestrebt hat. H. p. a.

R. MAHRENHOLTZ.

Grammatische Bemerkungen. I. Im folgenden sollen einige Punkte der französischen Grammatik erörtert werden, deren Behandlung in den Sprachlehren, speziell in den schätzenswerten Büchern von Lücking und Plattner, der Ergänzung oder Berichtigung bedürftig scheint. Es handelt sich im wesentlichen um eine Konkurrenz von Formen der Sätze oder Satzglieder, die ich bisher nicht genügend berücksichtigt finde. Ich beginne mit einer Doppelform, die man fast durchweg unter dem Gesichtspunkt der Euphonie betrachtet hat:

On, l'on.

Im Altfranz. steht *l'on* neben *on* nach Diez (Gr. III³, S. 305) fast willkürlich. Im 16. Jahrh. ist es nach Darmesteter-Hatzfeld (*Le seizième siècle*, p. 261) ebenso üblich als *on*. Für das 17. stellen Chas-sang (*Nouv. gr.*¹, p. 299) und Ayer (*Gr. comp.*³, p. 181) häufigen Gebrauch desselben im Anfang eines Satzes fest. Für die neueste Zeit wird *l'on* ziemlich übereinstimmend von den Grammatikern auf die Verbindung mit vorhergehendem *et, ou, où, que, quoi, si* beschränkt, daneben auch wohl sein Vorkommen im Anfang des Satzes anerkannt, andere Anwendung für selten erklärt; diese Fassung der Regel gibt z. B. Lücking. Beträchtlich weiteren Raum lässt Plattner dem *l'on*: 1) nach *et, ou, où, qui, quoi* (nebst *pourquoi*), *si* (nebst *aussi, ainsi*), *que* als Relativ und Konjunktion (nebst *lorsque, puisque* u. a.); 2) manchmal nach *déjà, aujourd'hui, ici, comme* und sogar nach Konsonanten, z. B. nach *donc, dont, car, mais, plus, cependant* u. a.“; dagegen ist es nach ihm „sehr selten zu Anfang des Satzganzen oder des Nachsatzes“. Ich lasse eine Sammlung von Beispielen folgen, welche einen noch umfassenderen Gebrauch der Form belegen werden.

A. Innerhalb der Bindung:

Ici l'on peut embrasser d'un coup d'œil tous les temps. Corinne XIII, 4. *Comme l'on* était certain etc. *Mais l'on* n'avance pas. ebd. VII, 1. Tu sais comme *autrefois l'on* s'y amusait. La Camaraderie I, 3. *Comment l'on* n'avait pas confié cette affaire au jeune Oscar Rigaut. ebd. I, 4. *Ici l'on* m'envoie. Ruy Blas IV, 4. *Bientôt l'on* rencontre une foule d'hommes. Ségur, Hist. de Nap. et de la gr. a. *Comme bien l'on* pense. Le XIX^e Siècle, 6. Aug. 1882. *Mais enfin l'on* va partir en vacances. ebd. 10. Aug. 1882. *Puisque l'on* en possède les éléments. R. crit. 1883, I, p. 512. *Quand l'on* fera l'histoire de la propagation et de la transformation en Europe des fables orientales. ebd. II, p. 471. *Pourtant l'on* eût dit etc. Numa Roumestan, p. 7. *Car l'on* ne peut pas se représenter l'action de ronger sans un objet qui est rongé. Ayer, Gr. comp.³, p. 358. *Or l'on* sait que ces tentatives etc. R. crit. 1883, I, p. 508.

B. Nach einer Pause (mit oder ohne Interpunktion):

Dans ce pays-ci l'on ne rencontre que les meilleures gens du monde. Corinne I, 3. *Dans ce lieu l'on* devait goûter plus du calme.

ebd. V, 1. *Ce n'est pas là ce que dans aucun pays l'on considère comme l'art dramatique.* ebd. VII, 2. *Et moi, l'on m'a vendu!* Ruy Blas IV, 5. *Oh! l'on aurait bien dû nous laisser en paix!* ebd. V, 1. *Dans le rang que j'occupe, l'on a tort d'être, comme je le suis, trop bonne.* Les doigts de fée IV, 15. *Oui, l'on est bien plus libre, quand on a un maître!* ebd. V, 1. *Oui, l'on a de la peine à s'avouer qu'on a été injuste.* La Camaraderie IV, 9. *De même, l'on a des pronoms démonstratifs, adjectifs et substantifs.* R. crit. 1876, II, p. 105. *Qu'au lieu de Molière, l'on mette le nom d'un grand poète dramatique.* R. crit. 1883, I, p. 91. *Si, par hasard, cette date correspond à celle du calendrier rabbinique. l'on nous dit qu'en telle année tel mois commença le même jour chez les Caraïtes et chez les Rabbanites. Si le 5 tombe un dimanche, on nous dit que le mois donné commença un jour plus tôt chez les Caraïtes que chez les Rabbanites. Si le 5 est un mardi, l'on s'en arrange encore.* ebd., p. 333. *L'on a proposé, du nom de cette divinité, diverses explications.* ebd., p. 414. *Les vrais coupables, en tout ceci, l'on doit en convenir, sont, sans contredit, les députés.* La France, 24. Juli 1882. *Malgré soi, l'on se sent pris d'une certaine tristesse.* Le Temps, 2. Aug. 1882.

Ich könnte diese Beispiele vermehren. Die gegebenen genügen aber wohl, um zu beweisen, dass noch heute *l'on* eine beliebig verwandte Nebenform ist, die wohl aus Rücksichten des Wohllauts mit *on* wechselt, aber keineswegs solchem Bedürfnis ihr Fortleben verdankt.

En + bestimmtem Artikel

ist bekanntlich von sehr beschränktem Gebrauch, während die Verbindung mit unbestimmtem Artikel nicht eben selten ist. Indessen geht Lücking zu weit, wenn er nur formelhaftes Vorkommen von *en + l'* anerkennt und für *en + la* nur ein einzelnes Beispiel (*en la présence de Dieu*) gibt. Richtiger sind die betreffenden Angaben in den Grammatiken von Mätzner, Chassang, Plattner und Hölder. Nach letzterem hat das auf *en* folgende Substantiv „wohl den apostrophierten Artikel *l'*, und den weiblichen Artikel *la*, aber niemals *le* oder *les* vor sich“. Die von Chassang gemachte Beschränkung des *en + la* auf den style soutenu ist unbegründet, und es kommt auch nicht bloss vor einigen Substantiven noch vor, wie Mätzner meint, „in gewissen hergebrachten Formeln“ (Diez, Gr.³ III, S. 169). Die folgenden Beispiele werden dies zeigen.

En l'état actuel de l'Europe. Le XIX^e Siècle, 29. Juli 1882. *Une des plus grandes artistes en l'art de dire.* Legouvé, L'art de la l.²⁹, p. 115. *Il ne pouvait relever en l'homme un trait de fatuité, en l'écrivain un excès de langage.* R. crit. 1883, I, p. 130.

Vous perdez en la mort d'un homme de son rang. Cid II, 8. *Mais cherchez ton asile en la maison du mort!* ebd. III, 1. *Dans nos combats d'aujourd'hui un particulier n'a guère de confiance qu'en la multitude.* Mont., Consid. 2. *Leur confiance mutuelle en la bonté céleste.* Corinne VIII, 1. *Il croit en la sagesse, en la prudence du gouvernement.* La France, 30. Juli 1882. *La péroraison de M. de Freycinet est un appel à la confiance de la Chambre en la sincérité du cabinet, en sa prudence.* Le XIX^e Siècle 1882, 31. Juli. *Expert en la matière.* Le Temps, 21. Dez. 1883. *(Le) gardien, en la place duquel ils voulaient installer un homme de leur choix.* R. crit. 1883, II, p. 202. *Trois manuscrits qui se trouvent l'un à la Bibliothèque nationale, le second à la bibliothèque du British Museum et le troisième en la possession de M. A. d'Abbadie.* R. crit. 1884, I, p. 4.

Immerhin ist *en* vor best. Artikel ziemlich selten und ganz ungebräuchlich unmittelbar vor *le* und *les*. Andererseits führt Plattner *en tous les cas, en toutes les langues* an, und häufig sind bekanntlich Ausdrücke wie *en ce lieu,*¹⁾ *en son pouvoir*, in denen das Pronomen eine ähnliche Bestimmung wie der Artikel bildet. Also auch das Sein in bestimmten Grenzen kann noch jetzt durch *en*, ebenso wie durch *dans*, bezeichnet werden; und wenn *en + le* oder *les* sich nicht findet, so erhebt sich die Frage, weshalb die Sprache diese Formen nicht angewendet. *En + le* stellte sich im 16. Jahrh. noch als *ou* dar, aus älterem *el*, wie *en + les* zu *es* verschmolzen war. *Ou* konnte sich neben *au* aus *a + le* nicht halten, und wohl im Zusammenhang damit wurde auch *es* bis auf den bekannten erstarrten Überrest aufgegeben. Zum Teil bestand *en + le* in der Form *au fort*. Chassang (Nouv. Gr., p. 434) führt mehrere Beispiele davon aus dem 17. Jahrh. an. So findet sich bei Corneille: *S'il ne revivait pas au prince Nicomède*. Die entsprechende Vertretung des *en + les* durch *aux* zeigen Beispiele wie *Changeant leur frêle enduit aux marbres les plus durs* (La Font.), *Tant d'espoir n'entre pas aux cœurs des malheureux* (Crébillon), beide bei Chassang.²⁾ Der Gebrauch des *en* vor *l'* und *la* wurde natürlich von diesem Übergange zunächst nicht berührt. Daher: *Leur félicité fut changée en la triste consolation de se faire des compagnons dans leur misère, et leurs bienheureux exercices au misérable emploi de tenter les hommes*. (Bossuet, bei Chass., p. 444.) Es ist aber begreiflich, dass die bei *le, les* eingetretene Beschränkung der Ausdrucksformen allmählich fortwirkte, sodass *en* vor *l'* und *la* jetzt zwar noch nicht veraltet, aber altertümlich ist.

De qui als Attribut eines vorangehenden Subst.

gilt manchen Grammatikern (Mätzner, Hölder, Lücking, Plattner) für ganz oder fast ungebräuchlich. Chassang und Ayer lassen *de qui* in bezug auf Personennamen zu, und wohl mit Recht; es behauptet sich in der That noch im gegenwärtigen Sprachgebrauch neben dem üblicheren *duquel*.

Dieu, pour la gloire de qui vous avez déjà fait tant de choses. Chat., Atala. *Un client très riche et très moral, auprès de qui* tu vas me faire du tort. Scribe, Une Chaîne I, 4. *Un juge aux yeux de qui* se relèvent bien des défauts cachés. Legouvé, L'art de la 1.²⁹, p. 98. *L'homme à côté de qui* elle vivait depuis dix-ans. N. Roumest., p. 6. Ce sont là *les honnêtes femmes, celles en faveur de qui* l'on invoque le nœud sacré. J. A. Pons, Zschr. f. nfrz. Spr. u. Litt. 1881. Il peut s'en trouver *quelques-uns* d'un zèle intempérant, *des mains de qui* les remontrances et les blâmes tombent dru comme grêle. Le XIX^e Siècle, 27. Aug. 1882.

Inversion nach *aussi, encore, au moins, en vain* und ähnlichen Adverbien.

Lücking gibt über die Stellung des Subjekts nach den genann-

¹⁾ Vgl. *Je me berçais dans ma tête d'aller l'apprendre bientôt en ce Paris où seulement on le savait*. Ste-Beuve, bei Hölder, S. 223.

²⁾ Dahin gehört im jetzigen Franz. u. a. der Wechsel, auf welchen Plattner (Schulgr. S. 148) aufmerksam macht: *En mon nom, dagegen au nom de mes amis; il tomba en leur pouvoir, dagegen tomber au pouvoir d'un ennemi*.

ten Adverbien, den Nebenformen *du moins* und *vainement*, ferner noch *peut-être*, *à peine* u. e. a. folgende Regel: „Nach . . . steht gewöhnlich ein tonloses Subjekt nach der Determinante und ein betontes als absolutes Satzglied, welches durch ein tonloses Personalpronomen (nach der Determinante) aufgenommen wird“. Ähnlich Plattner („Die Inversion des Subjekts findet in der Regel statt“), der übrigens noch einige Fälle hinzufügt. Richtiger scheint hier die Formulierung, welche Hölder gibt: dieser spricht nur von einer Möglichkeit solcher Stellung. Häufig genug findet man die regelmässige Wortstellung, vielleicht aber in verschiedenem Masse nach den einzelnen Adverbien. So habe ich sie sehr oft nach *aussi*, nur sehr selten nach *peut-être* und *à peine* gefunden. Vielleicht sind andere im Stande, die folgende Zusammenstellung zu vervollständigen.

Nach *aussi* (*aussi bien*).

Le temps nous paraît long. — A moi . . . de même . . . *Aussi*, vous le voyez, *je me suis arrêté* chez vous en allant au château de Trémazan. Les doigts de fée I, 6. Elle vous impatienterait bien, et moi tout autant, si son service la tenait plus près de moi. *Aussi je ne vous la propose pas*. Corresp. de G. Sand I, p. 37. L'enseignement . . . dut dès lors se renfermer dans les généralités de la philosophie et de l'histoire politique ou littéraire . . . *aussi on en vint* bientôt à considérer les chaires de faculté comme un lieu de repos. R. crit. 1876, II, p. 233. Avec son livre on ne saurait, par exemple, être embarrassé sur la manière de construire une phrase . . . *Aussi je ne doute pas* que le manuel de M. S. Broberg ne rende de grands services. R. crit. 1883, I, p. 273. L'analyse et l'étude du „Corbaccio“, de la „Vie de Dante“ et des „Églogues“ qui le remplissent suffisent pour expliquer cette importance; *aussi on ne doit pas être* trop surpris que M. A.-T. ait ajouté 185 pages de commentaires et de notes aux 13 pages du texte. ebd. p. 367. L'accent tonique ayant en français une place invariable, l'emploi de ces signes pour noter la place de l'accent est au moins superflu. *Aussi ce n'est pas* dans ce but que nous en faisons usage. Ayer, Gr. comp.³, p. 24. — *Aussi bien il n'en fera rien*. Ac.

J'ai sur tout ça des idées qui ne ressemblent pas à celles des autres. *Aussi mon sang tourne* quand je vois des hommes comme votre baron. Souv. Sous la tonnelle (Velh. & Klas., p. 45—46). Voilà dans quel milieu éclata la Marseillaise. Ce dévouement, ce désintéressement, cette grandeur d'âme, ce courage, ce patriotisme qui étaient dans tous les cœurs, ses accents inspirés traduisaient tout cela *Aussi chacun se reconnut* en elle. Le Temps, 25, Juli 1882. Dès le début j'ai parlé si haut et si fort . . . — Que tu peux même dire que tu as crié! *Aussi*, au bout d'un quart d'heure, *ta voix s'est éraillée*. Legouvé, L'art de la l.^{re}, p. 82. Tout cela m'était refusé, *aussi le découragement et le désespoir avaient* promptement succédé à mes folles illusions. Scribe, Une Chaîne I, 4. De pareilles mesures n'étaient pas suffisantes . . . ; *aussi l'assemblée n'en fut* ni satisfaite, ni rassurée. Mignet, Hist. de la R. I. Cette médiation devait être sans résultat, puisque la noblesse ne voulait point le vote par tête, ni les communes le vote par ordre. *Aussi les conférences conciliatoires . . . furent rompues* par la noblesse. ebd. — Les biographies de Sophocle et d'Euripide . . . abondent en inexactitudes que nous ne relèverons pas; *aussi bien, ces chapitres-là se détachent* aisément de l'ensemble. R. crit. 1883, I, p. 441. M. J. ne s'arrête ni à Dioclétien ni à Théodose: *aussi bien ces deux*

règles ne marquent rien de nouveau pour l'histoire du développement intérieur de la plupart des provinces. ebd. II, p. 66.

Nach *au moins, du moins*.

Mais *au moins* ou *sentait* que ce n'était pas la société. Corinne III, 1. *Au moins*, Monsieur, vous *pourrez croire* que tout le monde ici ne vous hait pas. M^{lle} de la Seigl., t. II, Sc. 9. — *Du moins, je serais le seul* à plaindre. Scribe et de Rougem.: Av., Pend. et Apr. I, 11. M. Bellac . . . va venir s'installer ici pour quelque temps; *du moins on l'espère*. Pailleron, Le monde où l'on s'e. I, 8. S'il n'est pas fort riche, *du moins il a de quoi* vivre honnêtement. Ac. Vgl. bei Hölder S. 319: Qu'ils lisent cet ouvrage: *peut-être y rencontreront-ils* quelque chose, ou *du moins, ils n'y perdront pas* beaucoup. Pasc.

Mais *du moins, le tableau* qui passe sous nos yeux *est varié*, s'il n'est pas attrayant. R. crit. 1876, II, p. 366. *Du moins les dépêches* de Constantinople nous *annoncent* que le conseil des ministres continue à délibérer sur sa teneur. Le Temps, 1. Sept. 1882.

Nach *en vain, vainement*.

En vain . . . je passe mes jours et mes nuits dans des travaux assidus. La Camaraderie I, 4. *Vainement j'ai voulu* résister au charme qui m'envahissait. M^{lle} de la Seigl. A. III, Sc. 7.

En vain dans nos champs cultivés *l'imagination cherche* à s'entendre. Chat., Génie du Chr. I, 5, 13. *Vainement notre précepteur nous emmenait* à l'étude. P. de Musset, Biogr. de A. de Muss., p. 37. *Vainement M. de Marcère s'est efforcé* de montrer combien il était étrange et dangereux de tout confondre. R. d. d. M. 1883.

Nach *encore*.

Et *encore je suis jeune* maintenant. Les doigts de fée II, 7. Vgl. bei Hölder a. a. O.: Sur six mille âmes nous ne comptons qu'un bon ménage qui soit authentique; *encore ce sont des Picards*. Delav.

Cette bibliographie . . . ne comprend pas moins de 1177 numéros; *et encore la bibliographie* concernant la plupart des pays d'Europe les mieux connus *a été laissée* de côté. R. crit. 1883, II, p. 92.

Nach *peut-être*.

Bei Hölder a. a. O.: *Peut-être je devrais*, plus humble en ma misère, Me souvenir du moins que je parle à son frère. Rac. *Peut-être on voudra* d'un César. V. Hugo, bei Mätzner, Synt. II, p. 271.

Peut-être alors *les conclusions* de M. Allain *auraient été*, sinon changées du tout au tout, au moins modifiées. R. crit. 1884, I, p. 28. *Peut-être un homme* plus sage que moi *serait embarrassé* de décider. Montesq., bei Hölder a. a. O.

Nach *à peine*.

Das Beispiel aus Racine's Phèdre ist bekannt. Ein anderes gibt Mätzner a. a. O.: *À peine je la quitte* Que . . . Delav. *À peine ils y étaient entrés*, Cromwell apostropha rudement le colonel. Bei Lücking, S. 220. *Peut-être il obtiendra* la guérison commune (La F. VII, 1). Bei Ayer, Gr. c.³, p. 481.

À peine un demi-siècle s'était écoulé qu'Agrippine vint étaler aux mêmes lieux les funérailles de Germanicus. Chat., Itin. (Velh. & Klas. I, p. 19). *À peine l'empereur Othon était retourné* en Allemagne, que les Romains voulurent être libres. Volt., bei Hölder a. a. O.

Adverbien und adverbiale Bestimmungen vor dem Infinitiv.

Diese Stellung wird von Plattner nur für die Adverbien der Quantität, das Modaladverb *bien* und die Adverbien der Negation anerkannt, von Hölder auf die nicht abgeleiteten beschränkt. Mätzner dagegen (Synt. II, S. 314) konstatiert dieselbe wenigstens für die Modaladverbien und die Adverbien der Quantität und Intensität, ohne eine Unterscheidung zu machen.

Betrachtet man zunächst die Fälle, wo der Infinitiv ohne Präposition von einem vorausgehenden Verbum abhängig ist, so findet man denselben durch vorangehende Adverbien ohne wesentliche Beschränkung bestimmt.

Orts- und Zeitadverbien:

Sans vouloir *ici achever* le jour à vous marquer seulement ses autres exploits. Bossuet, O. f. de L. de Bourbon. Il ne peut guère *ici* être question véritablement de doctrines littéraires. R. crit. 1883, II, p. 139.

On ne voit pas que ces divisions... y devaient *toujours être*. Mont., Consid. 9. ... qu'il devait *plus d'une fois retrouver*. R. d. d. M. 1880. Puissance qui ne pouvait *éternellement durer*. R. crit. 1884, I, p. 174.

Modaladverbien (und Adverbien der Quantität und Intensität):

Ce ne sont plus ses promptes saillies, qu'il savait *si vite et si agréablement réparer*. Bossuet, O. f. de L. de Bourbon. Nous pourrions *ensemble, mon cher Candide, entrer* en vainqueurs dans la ville. Volt., Cand. 15. Ce n'est qu'ainsi que peut *raisonnablement s'expliquer* l'étrange confusion. R. d. d. M. L'influence française pouvait *bien plus sûrement s'étendre*. ebd. Reste à savoir maintenant si... cette réforme... ne va pas *décidément échouer* au Luxemburg. ebd. Ces résistances... que toutes les discussions, tous les artifices de parole n'ont pu *entièrement dissiper*. ebd. Le patriotisme germanique... dont Frédéric sut *si habilement tirer* parti. R. crit. 1883, I, p. 132. D'anciennes formes peuvent se conserver longtemps et *puis soudain s'altérer* rapidement. R. crit. 1884, I, p. 264.

In weitem Umfang gilt, was Mätzner in bezug auf einzelne Fälle ausspricht: dass es zweifelhaft sein kann, ob das Adverb zum Infinitiv oder zur vorangehenden Zeitform zu ziehen ist. Richtiger ausgedrückt: in weitem Umfang, zumal nach „modalen Hilfsverben“ (Lücking, S. 299), ähnlich nach *aller, venir* und nach *faire*, tritt eine ähnlich enge Verbindung des Inf. mit dem vorangehenden Verbum ein, wie sie zwischen *avoir* oder *être* und dem Partizip besteht. Daher wechseln auch in derselben Weise und unter denselben Bedingungen wie beim Part. Vor- und Nachstellung des Adv. beim Inf. Indessen ist die Voranstellung nicht auf solche Fälle inniger Verbindung beschränkt: möglich ist sie vielmehr auch da, wo der Infin. seine Selbständigkeit als Satzglied, mit oder ohne Präposition, bewahrt:

Prononcer *vivement* et alternativement ces deux lettres „t“ et „d“, puis *peu à peu leur adjoindre* la lettre „r“. Legouvé, L'art de la l.²⁹, p. 60. Il y a des passages de la „Dramaturgie“ qu'il *n'est pas besoin de si longuement commenter*. Rev. crit. 1883, I, p. 255. L'absence presque totale de nouvelles et la lenteur des opérations militaires *commencent à singulièrement surexciter* l'opinion publique. La

France, 6. Sept. 1882. Sogar: Les musiciens . . . *s'animaient à mieux faire sentir* le génie de leur art. Corinne VI, 1. *Pour bien vous faire comprendre* l'état de la question. Ac. *Afin sans doute de mieux faire ressortir* ce qu'a de special etc. R. d. d. M. Vgl. Ce récit qui nous *a tant fait pleurer*. ebd. (Daneben: Lucile prit Juliette dans ses bras pour lui faire mieux voir le tableau. Corinne XIX, 6. Nul ouvrage *ne saurait faire mieux connaître* quelles furent les conceptions politiques et sociales de Voltaire. R. crit. 1883, II, p. 207.) Weitere Beispiele bei Hölder S. 316.

Wie durch Adverbien, so wird der nachfolgende Infinitiv auch durch adverbial gebrauchte Substantive, denen eine Präposition vorangehen kann, bestimmt; doch findet sich diese Stellung gegenwärtig selten anders als beim reinen Infin.: niemals steht in der heutigen Prosa ein Substantiv zwischen Präp. und Inf., wohl aber zuweilen vor der Präp. (Freier war der alt- und mittelfranzösische Gebrauch; s. Mätzner, Synt. II, S. 314—15.)

Les Romains mêmes *pouvaient, dans des laraires ou des temples particuliers, rendre* des honneurs divins à leurs ancêtres. Mont., Consid. 12. Cet Océan, du sein de qui *devaient* un jour, *par un mutuel échange et des phases contraires, sortir* pour tous les deux l'opulence, la liberté, la civilisation. Salvandy, in Lüdeking's Lesebuch II. Nul *ne sut avec plus d'habileté s'emparer* du fait. R. d. d. M. 1881. Des hommes *prêchent* chaque jour la vertu, et *ne laissent pas, chaque jour, de s'en écarter*. Boiste, bei Mätzner, Synt. II, S. 313.

Adverbien zwischen dem Verbum und den Ergänzungswörtern der Negation.

Besprochen ist diese Erscheinung von Mätzner (Synt. II, S. 332, Gr., S. 628), Hölder (S. 289), Lücking (S. 316), Ayer (Gr. comp.³, p. 385—86). Sie lässt sich aber in beträchtlich weiterem Umfang beobachten, als es nach jenen Angaben scheinen möchte. Es wird daher nicht überflüssig sein, ihre weitere Ausdehnung mit einer Reihe von Beispielen zu belegen.

La Porte *n'a absolument pas* une piastre. Le XIX^e Siècle, 29. Juli 1882. De grands principes, qui *ne sont heureusement pas* menacés. Le Temps, 9. Sept. 1882. Ils *n'y mettent parfois pas plus* de diversité ou d'initiative. R. crit. 1876, II, p. 232. Ils *n'ont pour ainsi dire pas* modifié l'opinion établie. R. hist. 1881. Il *ne se donne ordinairement pas* la peine de convertir les mesures romaines. R. crit. 1883, I, p. 241. Cette immense affliction *n'avait réellement pas* de raison d'être. Feuillet, Le Village, Sc. 5. Ses explications *ne permirent bientôt plus* de se tromper sur sa véritable position. Souv., Au c. d. f., V. M. L. *n'en sait là-dessus pas plus* que personne. R. crit. 1884, I, p. 74.

Dieselben Adverbien erscheinen vor und nach dem Ergänzungswort:

Toute trace *n'en est encore pas* effacée. R. d. d. M. 1881 (selten). Ils *n'était pas encore* venu. Ac. — Il *ne sait déjà plus* ce que vous êtes venu faire ici. M^{lle} de la Seigl., A. III, Sc. 5. Il *n'y paraît plus déjà*. Feuillet, Le Vill., Sc. 5. — Moi qui *n'y pensais seulement pas*. La Camaraderie II, 8. Cet homme, que l'on disait mort, *n'a pas seulement* été malade. Ac. — C'est une difficulté sans doute, mais *ce n'est assurément pas* une impossibilité. Bei Lücking a. a. O. Nous *ne nierons pas assurément* que le spectacle de la Grèce puisse être utile pour l'intelligence de quelques-uns de ses mythes. R. crit. 1876, II, p. 55. —

Un de ces traits . . . que La Rochefoucauld . . . *ne voulait sans doute pas* faire paraître dans sa première édition. R. crit. 1883, II, p. 392. Ils *n'étaient pas sans doute* ce que, sous l'ancienne monarchie, on eût appelé des grands seigneurs. Bei Lücking a. a. O. — Les grandes et les petites déclamations . . . *ne proviennent évidemment pas* de la même tradition. R. crit. 1883, II, p. 387. Son ouvrage *n'est pas évidemment* destiné au grand public. R. crit. 1884, I, p. 52. — Ce *n'est pourtant pas* qu'il faille désespérer. Ac. Tout cela *n'empêche pas pourtant* que la renaissance de l'Orient chrétien ne soit l'œuvre du peuple de Rourik. Bei Lücking, S. 412.

Negation im Nebensatz nach verneinter Steigerung.

Wann nach verneinendem Hauptsatz, der einen Komparativ enthält, *ne* einzutreten habe, wann nicht: darüber ist die Lehre der Grammatiker bekanntlich sehr bestimmt. Auch Plattner und Lücking haben sich mit der üblichen Unterscheidung begnügt, und man darf sie nicht darum tadeln, da beide ihre Bücher für den Schulgebrauch verfasst haben. Wohl aber ist die Frage gestattet, ob denn der Sprachgebrauch wirklich die Theorie rechtfertigt, und ob nicht die Sache im Anschluss an die gründliche Behandlung derselben bei Mätzner (Synt. I, S. 400) und Hölder (S. 442) auf Grund ausgedehnter Beobachtung des Sprachgebrauchs sicherer festgestellt werden muss. Einen kleinen Beitrag hierzu will das Folgende liefern, das zunächst die angeführten Darlegungen von Mätzner und Hölder kurz zusammenfasst, dann einige eigene Beobachtungen hinzufügt.

Sobald die Steigerung verneint ist, ist eine zwiefache Möglichkeit gegeben:

I. Durch die Verneinung des höheren Grades bei dem ersten Gliede fällt der Grund für den Ausdruck des geringeren Grades bei dem zweiten Gliede hinweg: *ne* fehlt. — Gleichwohl findet sich häufig die Negation im Nebensatz, unabhängig von diesem grammatischen Verhältnis, weil man, zwar nicht den gleichen Grad für den Inhalt des Nebensatzes, aber das Vorhandensein desselben in irgend welchem zu verneinen thatsächlich Ursache hat. Es tritt also das sachliche Verhältnis der Form gegenüber. Zuweilen überwiegt die grammatische Form, und *ne* bleibt weg (Beispiele bei M. und H.); meistens das sachliche Verhältnis. Zu den hierdurch herbeigeführten zahlreichen Fällen des *ne* gesellen sich nun aber andere, denn

II. kann die Sprache in einer, wenn man will, unlogischen Weise den Komparativsatz nach verneinendem Hauptsatz dem nach bejahendem Hauptsatz gleichstellen und, wie in dem letzteren, so auch in dem ersteren *ne* anwenden, in Fällen, wo dasselbe durch den besprochenen sachlichen Gesichtspunkt nicht herbeigeführt werden kann. So findet sich bei Mme de Sévigné *Il est impossible de s'être plus distingué qu'il a fait* (Chassang, p. 428) neben *Cependant vous m'avez fait une réponse, et on ne peut avoir été mieux perdue, qu'elle ne l'a été* (Mätzner a. a. O.). Hölder gibt sechs weitere Beispiele aus verschiedenen Schriftstellern des 17. und des 19. Jahrh. Dazu nehme man folgende:

Une petite ville du Nord . . . *ne peut être autrement qu'elle n'est*. Corinne XIV, 2. *Ils ne soulèveraient pas* la pierre qui les couvre *avec plus d'impatience que je n'en éprouvais* pour écarter de moi tous mes linceuls. ebd. 3. M. Ad. Régner . . . *ne pouvait s'adresser mieux qu'il ne la fait*. R. crit. 1883, I, p. 106. *Il n'y avait pas moyen de faire cette guerre autrement qu'on ne l'a faite*. ebd., p. 290. Nous *n'avons guère moins de peine* aujourd'hui à découvrir les particularités de leur

vie *qu'ils n'en ont* eu à ouvrir de nouvelles voies à travers les mers inconnues. R. crit. 1883, II, p. 88. *Il n'est guère possible* de creuser ces questions délicates *avec une méthode plus rigoureuse que ne l'a fait* M. Ritter. ebd., p. 385. Le cadre d'une pareille recherche était presque donné d'avance, mais *il était difficile de le mieux remplir que l'auteur ne l'a fait*. R. crit. 1884, I, p. 107.

Diese Fälle sind zu zahlreich, als dass man sie als Ausnahmen betrachten könnte; es ist vielmehr anzuerkennen, dass die Sprache z. T. den Unterschied zwischen bejahendem und verneinendem Hauptsatz hinsichtlich der Einwirkung auf den Komparativsatz vernachlässigt: ein Vorgang, der, nach Mätzner's Urteil, schon an sich nicht unnatürlich, durch das häufige Vorkommen des *ne* aus anderem Grunde wesentlich befördert werden musste. Bis zu welchem Grade diese Ausgleichung bereits stattgefunden hat, das bleibt noch festzustellen.

R. MEYER.

Les Parisismes de M. Villate.¹⁾ Rien n'est plus louable que la conscience et la bonne foi apportées en Allemagne dans tout ce qui regarde l'instruction. Malheureusement l'excès même de cette bonne foi la rend plus faite à surprendre. C'est l'impression que laissent ces *Parisismes ou Argot parisien*: deux synonymes aussi exacts que *Gallicismes ou Argot français*.

Il serait oiseux de s'arrêter à l'épigraphe et à la préface, qui établiraient la raison d'être du livre, si l'on pouvait bâtir une théorie sur des boutades et des paradoxes. Ce livre, dit l'auteur, n'est pas écrit pour les jeunes gens. Non, certes, il est fait pour être soigneusement serré, quand il y a femme et enfants dans la maison.

Pourquoi d'abord ce titre de *Parisismes*, puisque, sur le nombre de locutions que renferme l'ouvrage, il n'y en a pas une centaine de spéciales à Paris? Une grande partie sont de bonne langue courante, p. ex. *baquenauder, avoir la main, dessalée, judas, flandrin, fendant, lampas, cracher sur qn ou qc, courir le guilledon, coûter les yeux de la tête, croque, dare dare, découvrir St-Pierre pour couvrir St-Paul, à la diable, au diable au vert, jeter un froid, se couper* etc. Si l'Académie, toujours en retard d'un demi-siècle sur la langue, n'a pas encore accordé l'estampille à telle ou telle de ces expressions, elles n'en figurent pas moins depuis longtemps dans les œuvres mêmes de ses membres, et dans les dictionnaires assez autorisés pour préparer et devancer la décision de cette compagnie.

Le vrai argot, le fonds du livre, en justifie tout aussi peu le titre. *Chic, larbin, potin, potache, postillon, panné, pantre, scie, fourbi, bêche, remporter une veste, piquer un chien ou un renard, ou une tomate, ou un soleil, ou un laïus* etc. — je prends au hasard — tout cela n'est pas plus particulier à Paris, qu'à Bergerac ou à Pont-à-Mousson. *Escarper, refroidir, hussard de la guillotine, abbaye de monte à regret* etc. seront certainement connus dans toutes les maisons de force; comme d'autres choses, qui ne peuvent se citer ici, s'entendront en France dans tous les établissements d'une certaine sorte. Si, par le

¹⁾ Vgl. oben S. 38 ff. Wir hoffen, dass auch die folgende Betrachtung des Villatte'schen Buches von Seiten eines Franzosen für unsere Leser nicht ohne Interesse sein werde. *D. Red.*

vocable *Parisismes*, on a voulu dire que la plupart de ces termes doivent leur origine ou leur sanction à Paris, autant substituer pour la langue régulière *parisien* à *français*, puisque Paris, devenu successivement centre politique et centre intellectuel du pays, est depuis longtemps en possession de faire et de défaire la langue et les gouvernements.

D'autres *parisismes* sont de pures mystifications. *Floquer* (du nom d'un homme politique) signifierait oublier ses engagements — comme lui! Et *faignant* ou *feignant* pour fainéant, comme qui dirait en allemand *Biblotheek* au lieu de *Bibliothek*, *Apthecker* au lieu de *Apotheker*! Pourquoi pas aussi *colidor* pour corridor, *mouchechoir* pour mouchoir, *s'ostiner* pour s'obstiner, *vesquer* pour vexer, etc.

Discuter au surplus le procédé de l'auteur, les raisons qui, à malpropreté égale, lui ont fait prendre ceci et laisser cela, apprécier la valeur de ses sources et le parti qu'il en a tiré, relever les lacunes, les inexactitudes de traduction, le manque ou l'insuffisance des explications, c'est besogne impossible dans ce journal.

Et que revient-il au bout de compte de ce genre d'étude? Y apprend-on au moins un argot sûr et durable? Ce n'est pas possible. Ces expressions, nées d'une actualité quelconque, d'une chanson, d'une plaisanterie de rue, d'une fantaisie qui s'accepte ou s'impose, vivant en général aussi longtemps que la circonstance qui les a fait naître — ou se transforment avec une telle rapidité que, sauf de rares exceptions, le lexicographe qui a cru les saisir au passage voit son œuvre démodée avant d'être finie. P. ex. ce qui s'appelait autrefois un *petit maître*, puis un *muscadin*, un *incroyable*, puis un *beau*, puis un *gandin*, puis un *dandy*, puis un *lion*, puis un *tigre*, puis un *petit crevé*, puis un *petit gras*, puis un *boudiné*, puis un *gommeux*, puis un *poisseux*, s'appelait il y a quelques mois un *pschutteux*, „Il se fait plus de tropes à la Halle en un jour qu'à l'Académie en un an“, disait Dumarsais, et celles d'hier ne sont déjà plus celles d'aujourd'hui qui seront déjà remplacées demain. Que sert donc à un étranger de distraire de l'étude déjà assez longue de la bonne langue un temps précieux pour s'embarasser la tête de formules qui le laisseront en chemin à tout moment? Qu'il essaie par ex., à l'aide de ces *Parisismes*, de traduire, non pas 'La Cipe cassée', mais l'Assommoir' ou la 'Chanson des Gueux' ou les 'Deux Papas très-bien', cette jolie comédie de Labiche précisément contre les parleurs d'argot. Il verra.

Et possédât-on même les deux ou trois cents termes les plus avouables, qu'on ne croie pas avoir surpris le secret du beau langage de Paris ou de France, ou du moins l'élégant sans-gêne, les heureuses négligences d'expressions que se permettent les honnêtes gens. Non, la bonne société ne parle pas ainsi: quiconque l'a approchée le sait. Les bohèmes, les débraillés du boulevard et des cafés chantants, les cacographes de la petite presse etc. s'en servent parfois. Si, par le fait d'un contact quelconque avec ce monde, qui n'est pas le monde parisien, quelque chose de sa phraséologie s'égare dans la langue, ce n'a jamais été pris au sérieux — Il n'y a pas à s'occuper ici des candidats à Nouméa et de leurs compagnes, pour qui semble écrite une notable partie du livre — Les honnêtes gens connaissent ces termes, simplement parce que dans la rue on ne peut pas toujours ne pas entendre. Et l'on veut traduire cela pour l'étranger! Mais une traduction bien adéquate, et conservant l'odeur et la saveur de la chose, lui serait souvent inintelligible, ou lui soulèverait le cœur. Et que lui importe après tout la variété des expressions dont se servent telles

classes pour rendre tel oubli des convenances ou la pratique de tel vice secret? Et quel avantage enfin offre cette étude que la possibilité de parler leur langue à des gens qu'on se fait en général un devoir d'éviter?

Les curieux, qui, parmi les productions dans la littérature française, choisiront comme objet d'étude les 'Combles' du Figaro ou les Charades du Journal des Abrutis ou les Mémoires de Vidocq ou les poésies bigornes de Lacenaire, ou tel autre chef d'œuvre qui attire le flair malheureux de l'étranger, ceux-là ont les ouvrages spéciaux de Delvau, de Rigaut, de Lorédan Larchey, livres honnêtes en ce que le titre dit franchement le contenu. Le frontispice du dernier représente la commission du dictionnaire: un chiffonnier, un cocher, une lavandière, un gamin, un enfant de troupe, un bohème, une farceuse lorgnée par un jeune faquin dont un personnage louche flaire le vêtement, on voit immédiatement où l'on est.

Récapitulons: Deux ou trois cents excentricités de langage ayant cours en France et qui dans un siècle auront peut-être fourni à la langue une dizaine de termes; le jargon des plus mauvais lieux, trié même sans souci de l'importance relative des expressions, et interprété d'une façon fort contestable, le tout grossi d'une multitude de termes honnêtes, honteux de se trouver là: voilà ce livre dont *le besoin se faisait sentir* comme celui d'une édition populaire de l'Arétin ou d'un Vade-mecum à l'usage des farceurs et des farceuses que leurs goûts ou leur industrie attirent au delà de la frontière. Et cela s'appelle *Parisismes*. Si, pour compléter l'ouvrage, on offrait au public français sous le nom de *Berlinismes* une pareille vidange ramassée dans les coins honteux de Berlin, qu'en penserait un Allemand?

Il n'est pas permis de déshonorer le nom d'une ville, en lui empruntant un titre qui facilite la vulgarisation de certaines choses faites pour rester enfouies dans les ouvrages spéciaux, comme certaines curiosités pathologiques dans ces cabinets d'anatomie dont la police ne permet l'entrée qu'aux hommes. Ou, du moins, que la marchandise reçoive sa vraie étiquette. Qu'on lieu d'intituler son livre *Parisismes*, l'auteur l'intitule: *Vocabulaire français-allemand de la mauvaise compagnie*. Cela ne pêchera plus que par un peu d'euphémisme.

L. BERTRAND.

Zum Pariser Argot. Monsieur, Ayant lu dans votre estimable publication un article de M. Sarrazin relatif aux Parisismes du Docteur Villatte,¹⁾ je me permets de vous envoyer ces quelques pages non pour défendre ce dernier ouvrage, qui n'en a aucun besoin, mais dans l'intérêt de la chose et pour rectifier plusieurs assertions, à mon sens hasardées, de M. Sarrazin.

Page 211, ligne 1. *Le taf* n'appartient pas seulement à la *Gauzersprache*, c'est un mot populaire. Il y a quelque temps, le journal la *Bataille* a publié un article de tête intitulé *Le Taf*; il n'aurait pas employé ce terme, si ce vocable faisait partie de la *Gauzersprache*.

L. 8. Je crois que, comme le dit M. Sarrazin, l'invasion du javanais remonte au second empire, mais ses effets ne se sont pas envolés avec les abeilles impériales au 4 septembre. Dans une pièce de Gondinet, intitulée le *Panache*, représenté en octobre 1875, il est que-

¹⁾ S. Band V², p. 209.

stion d'une correspondance écrite en javanais; j'ajouterai que les horizontales me semblent avoir complètement renoncé à cette naïve déformation de la langue, qui, chose curieuse, est employée assez souvent par les petites fillettes des pensionnats.

L. 14. Je professe pour feu le talent de M. Victor Hugo la plus vive admiration, mais si l'on trouve à Paris seulement *six* gamins comprenant que *nom d'unch* signifie *nom d'un chien*, je consens à apprendre par cœur *les Misérables*.

L. 31. On dit plutôt *tenir le crachoir*, ou *ne pas lâcher le crachoir* que *jouer du crachoir*.

L. 34. La *cabuse des genoux* ne désigne pas plutôt le sénat que toute assemblée de gérontes. Il y a bien longtemps, le mot *genou* était spécialement réservé aux académiciens. Dans son récit de la première représentation d'Hernani, Théophile Gautier raconte qu'un jeune romantique, rendu furieux à la vue des classiques (aux crânes beurre frais) qui sifflaient les audaces hugotiques, s'écria: À la guillotine, les genoux!

Page 212, l. 1. Si une pièce de 10 fr. s'appelle une paire de *cymbales*, c'est parce qu'elle vaut deux pièces de cinq francs, deux pièces de *cinq balles*.

Page 213, l. 3. Les différents partis ont toujours éprouvé le besoin de se barbouiller d'épithètes injurieuses; au terme rappelé par M. Sarrazin, *badingouinard*, il faudrait joindre *badinguettiste*, *décembreillard* etc. De leur côté les républicains ont été appelés *septembreillards* ou *septembriseurs*. Ce dernier mot sert de titre à un curieux pamphlet de Fulbert Dumonteil, dirigé contre le gouvernement de la Défense nationale.

L. 7. Aux mots *germinisme* et *gerministe*, il faut ajouter le verbe *germiniser*. Comme le complice de M. de Germiny s'appelait *Chouard*, on a employé pendant quelque temps une grossière équivoque pour désigner les pédérastes passifs; on les appelait ceux qui se laissaient *chouard* (qui se laissaient choir).

Page 213, l. 1. Un *bateau de fleurs* n'est pas un bordel; tout le monde sait ce que sont les bateaux de fleurs chinois, et les explications extraordinairement comiques du pudibond Tscheng-Ki-Tong de la *Revue des Deux Mondes* n'y changeront rien. Mais, en France, les mots *bateau de fleurs* ne sont qu'un euphémisme plaisant et non un équivalent de bordel. Dans le *Nabab* de Daudet, il est question d'un article de journal qui reproche à Jansoulot d'avoir, jadis, tenu un bateau de fleurs; c'est une allusion méchamment transparente, mais rien de plus. Je le répète, *bateau de fleurs* n'est pas de l'argot.

2. Bibi veut bien dire *moi*. C'est ainsi que le petit livre de poésies argotiques d'André Gill est intitulé *La Muse à Bibi*, autrement dit *Mes vers*.

4. Si les gommeux sont devenus les *boudinés*, ce n'est pas seulement à cause de leurs pantalons, mais à cause de leurs vestons étroits qui les étranglent et suivent toutes les courbes du corps. Le mot *boudiné* a été créé par Richepin, qui a fait dans le *Gil-Blas* un article intitulé *Le Boudiné*, article curieux et écrit avec une humour incroyable.

5. *Boujarou* m'est inconnu. Il doit y avoir là une faute d'impression pour *boujaron*; mais ce dernier mot est exclusivement maritime (v. Sachs-Villatte).

10. *Il n'a plus de mousse sur le caillou* se dit quelquefois, mais moins que *„Il n'a plus de persil sur sa tête de veau“*. On appelle souvent *eine Glatze* une *pomme d'escalier*, c'est à dire une pomme de rampe

d'escalier. Depuis les nouveaux appareils d'éclairage électrique, on a dit „Un tel est chauve comme un *Jablochkoff*“ (c'est à dire comme un globe jablochkoff) et même „un tel a un *Jablochkoff*“ pour dire *eine Glatze*.

14. J'ai des doutes sur le verbe *se colonner*: je lui préfère *se taper sur la colonne* et surtout *se polir la colonne*; cette dernière expression est, de beaucoup, la plus répandue.

15. Un *conneau* (étymologie: *con*) n'est pas un farceur, mais un imbécile.

16. Un *corsage battant son plein* n'est pas une expression argotique, mais une allusion plaisante à une mer qui bat son plein, qui est grosse par conséquent.

17. Pour le fantassin, un *crottin* (et non un *croûtin*, comme l'écrit M. Sarrazin) est un cavalier. Il dira plus souvent „Un tel est crottin“ que „un tel est dans les crottins“.

22. *S'encanailler* est dans l'Académie. Ne soyons pas plus sévères qu'elle.

24. Même observation. Il n'est nullement argotique de dire „Ce boudiné est *engoncé* dans son suif“.

Page 214, 26. Je connais „Faire de *de l'épate*“ mais je ne crois pas que „*faire des épates*“ soit très usité.

28. Le sens 1 m'étonne extrêmement. Je suis sûr d'avoir entendu le mot *fader* signifier exactement le contraire.

29. Rapprochement curieux: un slangsword assez répandu en Angleterre est *lobster*, homard, pour désigner le soldat de Sa Majesté, généralement habillé de rouge. Homard vaut *écrevisse de rempart*.

34. Une *gruc*, dans la hiérarchie des vendeuses d'amour, est plus élevée qu'une *grenouille*. De plus, elle ne saurait être comparée à une *gothon*, ce dernier mot désignant presque toujours un *torchon* ou une fille de la dernière classe, comme le dit fort bien le docteur Villatte.

35. *Infirgo*. Il faudrait un dictionnaire gros comme l'un des tomes du Sachs-Villatte'sche Wörterbuch pour noter toutes les déformations du genre de celle-ci.

40. *Être dans les légumes* a bien, je crois, une origine militaire, mais se dit couramment aujourd'hui pour les fonctionnaires civils influents. On dit même „c'est une grosse légume“ (sic) pour dire „C'est un homme d'importance“.

46. Je vois dans Littré que *patate* désigne improprement la pomme de terre, mais je ne crois pas qu'il y ait là un terme d'argot.

47. *Remporter une pelle* (terme militaire) ou olutôt *ramasser une pelle* signifie, au propre, *tomber*, du moins au 31^{me} d'Artillerie, en 1879. En revanche, *remporter une veste* se prend au figuré, comme on le trouve mentionné dans les *Parisismes*.

49. On ne dit pas avoir *du poil*, mais *un poil* dans la main; ce poil disparaîtrait vite si notre fainéant avait toujours l'outil à la main. Mais ce maudit poil le gêne, pour empoigner la varlope ou la bêche. Quant au *poil au cul*, cest l'attribut de la force, de la virilité. De plus, les *Parisismes* donnent très nettement l'explication des deux phrases citées par M. Sarrazin. Enfin, ce n'est pas par antithèse qu'on dit poil dans la main et poil au cul.

51. *Prendre en grippe* est tout ce qu'il y a de moins argotique.

53. Si M. Sarrazin avait ouvert les *Parisismes*, page 180, il aurait trouvé expliquée l'expression „quinte et quatorze“.

56. *Ravigoter*, v. le Dict. de l'Acad.

58. *Passer la jambe à Thomas* (on dit plutôt Thomas que Jules dans cette expression) ne signifie que „den Nachtopf des Arrestlokals ausleeren“. Une preuve indéniable c'est que les soldats chantent les paroles suivantes sur l'air de la sonnerie aux consignés :

Descendras-tu, mauvais soldat,
Pour passer la jambe à Thomas!

Les expressions citées aux paragraphes 63, 64 et 65 n'ont absolument rien de local et sont bien loin d'être particulières à Vincennes.

63. Quand un lit est *mis en batterie*, il ne se démolit pas dès que le bleu se paniotte, mais seulement quand les farceurs tirent vigoureusement la corde à fourrage qu'ils ont attachée au châlit. Cette opération se fait au commandement : Feu en arrière, en Batterie!

H. GAUTHIER-VILLARS.
